

Histoire vécue N° 1

Monsieur M... a 30 ans, il a une compagne, une petite fille, un travail dans une grande surface... Une soirée trop arrosée dans un groupuscule d'extrême droite, en banlieue, ils tombent sur une rencontre de militants d'extrême gauche, ils tapent : deux blessés. Monsieur M... est jugé : 4 ans de prison ferme.

Son histoire est connue dans les couloirs du Centre de détention, c'est maintenant lui qui est une cible de violence. Il se réfugie au quartier d'isolement, mais il s'ennuie, réfléchit, et demande s'il pourrait faire du bénévolat quelques heures par semaine hors de l'établissement pénitentiaire.

On n'a jamais reçu de telle demande au Centre de détention, mais on demande à un responsable de France Bénévolat de le rencontrer au quartier d'isolement : sa volonté de tourner la page est sincère. Croix-Rouge, Secours Catholique et Emmaüs sont contactés, ils acceptent de rencontrer Monsieur M.... Une permission de sortie est demandée au Juge d'Application des Peines (JAP). Deux des trois associations écrivent après l'entretien qu'elles sont prêtes à accueillir Monsieur M. une demi-journée par semaine pour des actions bénévoles très opérationnelles.

À la lecture de ces accords des associations, le JAP décide que Monsieur M. est prêt à quitter la détention : il est libre, retrouve son patron et sa petite fille, il est sûr qu'il ne retournera plus en banlieue...